DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE BEZIERS

> MAIRIE DE

VIAS

EXTRAIT

DU

Registre des Arrêtés du Maire

DE LA COMMUNE DE VIAS

Arrêté nº: PM/2023- 220

<u>Objet:</u> Permission d'occupation du domaine public « ENSIO»

Date de publication :

31/07/2023

Date d'affichage :

Date de transmission à la Sous-préfecture :

<u>Date de notification :</u>

Signature :

responsabilité

exécutoire de cet acte. Il informe que le présent acte peut faire l'obiet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire certifie sous

le

sa

caractère

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

VU le Code de la route et notamment l'article L.411-1,

VU la demande de la société ENSIO sise 94, route de Lattes 34 430 SAINT JEAN DE VEDAS, concernant l'autorisation d'occuper le domaine public au droit de l'Avenue des pécheurs à VIAS, du 31 juillet au 15 août 2023, dans le cadre de travaux de terrassement et de raccordement.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de cette voie,

CONSIDERANT que durant la période d'occupation du domaine public du 31 juillet au 15 août 2023, il convient de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules,

ARRETE

ARTICLE 1: La société ENSIO est autorisée à réaliser les travaux de terrassement et de raccordement électrique des installations d'éclairage du nouveau parc de stationnement Avenue des Pécheurs à VIAS du 31 juillet au 15 août 2023.

ARTICLE 2: La circulation sera alternée par feux tricolores.

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle notamment la partie sur les panneaux et dispositifs de signalisation temporaire. La signalisation nécessaire dans son ensemble sera installée, entretenue et déposée

par la société ENSIO, afin d'avertir les usagers de ces dispositions.

ARTICLE 3: Le permissionnaire est tenu de se conformer aux dispositions suivantes :

- Assurer la protection des piétons.
- Dans les chantiers, s'il y a risque de heurts par des véhicules ou engins, une signalisation doit être mise en place ainsi que tout moyen de fermeture de la zone.

ARTICLE 4: La voie publique sera occupée du 31 juillet au 15 août 2023. Faute d'exécution dans ce délai et sauf reconduction de l'autorisation, celle-ci sera réputée retirée. Les travaux devront être exécutés conformément aux normes annexées.

ARTICLE 5: Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra impérativement enlever tous décombres et matériaux, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir à ses frais, à l'état initial la voie publique et ses dépendances. Cette remise en état fera l'objet d'un procès-verbal de recollement dont mention sera portée le moment venu sur le présent arrêté.

ARTICLE 6: Le permissionnaire supportera sans indemnité la gêne et les frais de toute nature qui seraient la conséquence des travaux effectués par l'administration dans l'intérêt de la voirie.

ARTICLE 7: La présente autorisation est révocable pour tout ou partie et à toute époque, sans indemnité, soit pour des raisons d'intérêt général, soit pour non-respect des conditions visées à l'article 2 ou énoncées aux articles ci-dessus par le permissionnaire.

ARTICLE 8: Sans préjudice de la révocation de l'autorisation, le permissionnaire pourra être poursuivi pour contravention de voirie s'il ne se conforme pas aux prescriptions imposées.

<u>ARTICLE 9</u>: Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Marseillan, le Chef de la Police Municipale de VIAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VIAS le 19 juillet 2023





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître	e d'œuvre ou conducteur d'opération 🔲 💮 Entreprise 🍱			
Nom : ENSIO Prér	ıom i			
	Représenté par :			
Adresse Numéro : 94 Extension : Nom de la voie	ROUTE DE LATTES			
Code postal 3,4,4,3,0 Localité: ST JEAN DE VEDA	5Pays:			
Téléphone 0434433830 (0623741346) Indiquez l'indicatif pour le pays étranger:				
Courriel: anne.beilles @	ensio.eu			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : Pré	nom:			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie ;				
Code postal LLLLLL Localité:	Pays :			
Téléphone Indiquez l'indicatif	pour le pays étranger :			
Courriel:@				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°	n agglomération Image int de Repère (PR) routier de fin d'application : +			
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la	référence :			
Description des travaux :				
TERRASSEMENT ET RACCORDEMENT POUR LE	CLIENT:			
MAIRIE				
Date prévue de début des travaux : 31/07/D	urée des travaux (en jours calendaires) : ட்பட்ட3			
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :15 Date de Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décrois	Sens des Points de Repères (PR) croissants sants Fermeture à la circulation			
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuelle	Basculement de circulation sur chaussée opposée 🔲			
Restriction de chaussée :				
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)	ent sur chaussée 🔲 largeur de voie maintenue 📖 🗀			
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)				

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : Itinéraire de déviation (à pre	éciser par sens) :	poids lourds	X	Dépasser véhicules légers poids lourds		
					E TOWNS AND	
	retrait de la signalisa	mon specifique au ci	nantier sont effecti	iés par :		
	Une entreprise spéc		om :			
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie : .				
					26.5 44 00-2800356	
Code postal	JLJ Localite :		Pays:			
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel :						
Courriel:						
Pièces jointes à la demand	ile					
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :						
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers						
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème 🔲 Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème 🔲 Schéma de signalisation 🔲						
Itinéraire de déviation 1/2	2 000 ou 1/5 000 ^{ème}	3				
		[]				
J'atteste de l'exactitude des i	informations fournies	X				
Fait à : Le : <u>_12/0</u> 7/	_ _2023				ļ	
Nom: BEILLES	Prénom :	ANNE	Qualité : ASS	SISTANTE TRAVAUX		